

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Date d'envoi de la convocation : 18 septembre 2026

Date d'affichage : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Jacques LEISY, Agnès CHATARD, Benoit GUILLOT, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO

Absents excusés : Martine MANDÉ procuration à Jean VIANDON, Pierre BRAQUESSAC procuration à Nicolas MIQUAU, Céline JOAQUIM procuration à Thomas LASSALE, Marc DRUESNE, Roxane BASTIDE

Secrétaire de séance : Thomas LASSALE

DÉLIBÉRATION N° 02-24092026 :

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2026

Le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026 rédigé par la secrétaire de séance a été envoyé à chaque membre du Conseil Municipal avec la convocation pour lecture avant la séance.

Aucune observation sur le contenu de celui-ci n'ayant été formulée par écrit avant la séance, Michelle SAINTOUT, Maire, demande si des observations orales sont à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 05 juin 2026 est arrêté à l'unanimité des membres votants (présents et représentés).

Votants : 17 (14 + 3 procurations)		Votes exprimés : 17
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Michelle SAINTOUT

Le secrétaire de séance,
Thomas LASSALE

